



Etablir des règles applicables à tous

---

**Le secteur des télécommunications en Tanzanie:  
Vue d'ensemble**



**Séminaire régional sur les coûts et tarifs et réunion régionale  
du Groupe de tarification pour l'Afrique (TAF)**

---



## Etablir des règles applicables à tous

---

- Contenu
    - Profil du pays
    - Le secteur des télécommunications: vue d'ensemble
    - Cadre juridique et réglementaire
    - Régime d'octroi de licences dans le contexte de la convergence
    - Marché des télécommunications
    - Avantages des réformes
-



## Etablir des règles applicables à tous

---

### Profil de pays: la Tanzanie

- Situation: Afrique de l'Est
  - Superficie totale: 945 000 km<sup>2</sup>
  - Population: 39,8 millions d'habitants
  - Revenu par habitant: 365 USD
  - Télédensité: 19,4%
-



## Etablir des règles applicables à tous

---

### **Le secteur des télécommunications: vue d'ensemble**

- 1994: la Tanzania Postal & Telecommunications Corporation est scindée en plusieurs entités:
    - Tanzania Telecom Company Ltd (TTCL)
    - Tanzania Postal Corporation
    - Régulateur (TCRA)
    - Libéralisation partielle; autorisation accordée à des opérateurs pour exploiter des services mobiles et des services de communication de données
    - Libéralisation de l'importation et de l'installation d'équipements électroniques
    - TTCL a privatisé en 2001 la fourniture de services fixes et internationaux pour lesquels une période d'exclusivité de 4 ans (jusqu'au 23 février 2005) a été fixée
  - Depuis le 23 février 2005, le secteur des communications est entièrement libéralisé;
  - La régulation vise à établir des règles applicables à tous afin de permettre le libre jeu de la concurrence entre opérateurs détenteurs de licences et prestataires de services.
-



## Etablir des règles applicables à tous

---

### **Politiques définissant les orientations du secteur des communications**

- Politique nationale des télécommunications (1997)
  - Politique nationale dans le domaine des TIC (2003)
  - Politique nationale dans le domaine des postes (2003)
  - Politique nationale en matière d'information et de radiodiffusion (2003) (pour en savoir plus, cliquer sur: <http://www.tcra.go.tz>)
-



Etablir des règles applicables à tous

## **Législation applicable au secteur**

- **Loi sur les communications N°18/1993;**
- **Loi instituant la Tanzania Communications Regulatory Authority N°12/2003 (portant création d'un régime d'octroi de licences dans le contexte de la convergence)**
  - **Complétée par 14 textes réglementaires**
- **Loi sur l'accès universel aux services de communication N°12/2006**



Etablir des règles applicables à tous

## Répartition des responsabilités

- Les pouvoirs publics sont chargés de définir des lignes directrices pour le développement du secteur des communications
- La Tanzania Communications Regulatory Authority (TCRA) est chargée de réglementer les secteurs des postes, de la radiodiffusion et des communications électroniques
- Les opérateurs sont chargés de construire et d'entretenir l'infrastructure de l'infocommunication, en fournissant aux habitants de la Tanzanie des services TIC efficaces et abordables (en zone rurale et en zone urbaine)



Etablir des règles applicables à tous

## Régime d'octroi de licences

- La Tanzanie a pleinement libéralisé son secteur des communications en février 2005.
    - Elle a adopté un régime d'octroi de licences dans le contexte de la convergence – stratégie fondamentale de mise en oeuvre de la politique de libéralisation
    - Ce régime ne privilégie aucune technologie ni aucun service
    - Adaptation aux conditions locales, avec un minimum d'investissements
-



Etablir des règles applicables à tous

## Différentes catégories de licences au titre du régime d'octroi de licences dans le contexte de la convergence

1. **Licence pour l'exploitation d'installations de réseau (NFL)**
  2. **Licence pour l'exploitation de services de réseau (NSL)**
  3. **Licence pour l'exploitation de services d'application (ASL)**
  4. **Licence pour l'exploitation de services de contenu (CSL)**
-



Etablir des règles applicables à tous

## Licence pour l'exploitation d'installations de réseau

- Permet d'avoir le contrôle de tout élément, ou de toute combinaison d'éléments, des infrastructures matérielles utilisées principalement pour, ou en rapport avec, la fourniture d'un ou de plusieurs services de réseau, à l'exclusion des équipements de locaux d'abonné.
  - Exemples d'infrastructures de communications électroniques: stations terriennes, liaisons fixes et câbles, émetteurs et liaisons de radiocommunication, stations centrales de satellite, stations de commande de satellite, stations spatiales, points d'atterrissage de câbles sous-marins, commutateurs, pylônes, poteaux, conduits et fosses utilisés en association avec d'autres installations de réseau.



Etablir des règles applicables à tous

## Licence pour l'exploitation de services de réseau

- Autorise l'opérateur à établir des réseaux de communications électroniques pour acheminer des informations sous différentes formes (paroles, son, données, texte ou images) au moyen de l'énergie électromagnétique, guidée ou non, à l'exclusion des services assurés exclusivement à l'extrémité consommateur du réseau.
- Cette catégorie inclut les services suivants: large bande, distribution de la radiodiffusion, mobiles cellulaires, accès aux applications, accès au segment spatial.



Etablir des règles applicables à tous

## Licence pour l'exploitation de services d'application

- Autorise la revente de services ou leur achat auprès d'opérateurs de services de réseau.
- Le détenteur de licence n'est pas propriétaire des infrastructures de réseau. Exemple: fournisseurs de services Internet, fournisseurs de services mobiles virtuels, de téléphonie IP, de publiphones.



Etablir des règles applicables à tous

## Licence pour l'exploitation de services de contenu

- Autorise la fourniture de contenus par divers moyens: radiodiffusion par satellite, radiodiffusion sonore et télévisuelle de Terre et autres médias électroniques.



## Etablir des règles applicables à tous

### Segments du marché

Le régime d'octroi de licences dans le contexte de la convergence subdivise le marché en quatre segments, comme suit:

- **Marché international:** Le détenteur de licence est autorisé à offrir des services relevant d'au moins l'une des quatre catégories de licences sur le marché international.
- **Marché national:** Le détenteur de licence est autorisé à fournir des services à l'échelle nationale.
- **Marché régional:** Le détenteur de licence est autorisé à fournir des services au niveau d'une région administrative.
- **Marché de district:** Le détenteur de licence est autorisé à fournir des services dans un district administratif précis.



## Etablir des règles applicables à tous

---

### Fournisseurs de services de télécommunication

- Fournisseurs de services de télécommunication détenteurs d'une licence:
    - Quatre opérateurs exploitant des passerelles internationales
    - Six fournisseurs de services de téléphonie mobile
    - Deux fournisseurs de services de téléphonie fixe
    - Plus de 40 fournisseurs de services Internet (ISP)
-

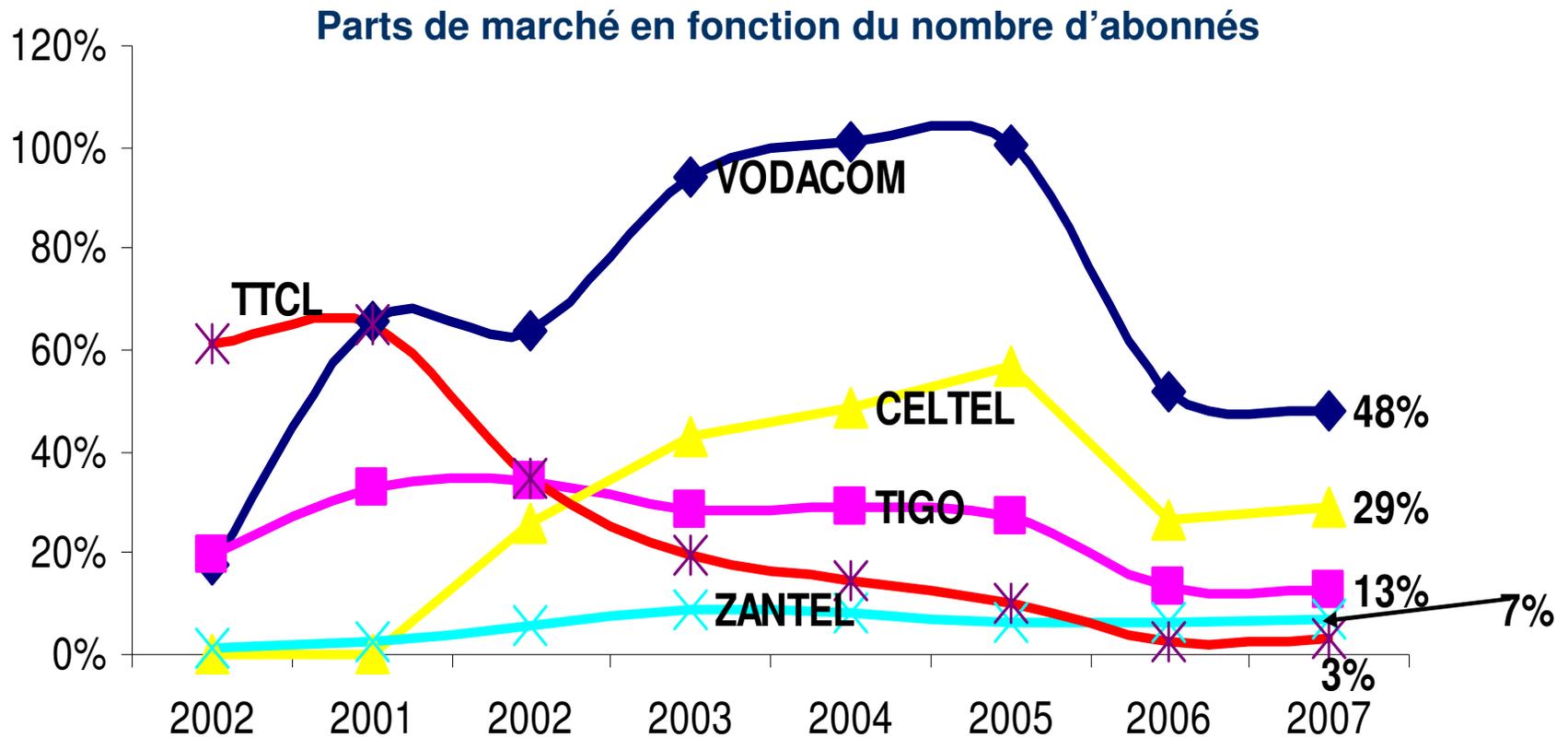


## Etablir des règles applicables à tous

Détenteur de licence	Portée de la licence	Installations de réseau	Service de réseau	Service d'application	Technologie utilisée
TTCL	Nationale et internationale	OUI	OUI	OUI	Fil de cuivre, WLL, CDMA, 450 MHz
Vodacom	Nationale et internationale	OUI	OUI	OUI	GSM, UMTS / HSDPA
Tigo	Nationale	OUI	OUI	OUI	GSM
Celtel	Nationale	OUI	OUI	OUI	GSM
Zantel	Nationale et internationale	OUI	OUI	OUI	GSM, CDMA 800 MHz
Benson	Nationale	OUI	OUI	OUI	CDMA 450 MHz
Six Telecom	Internationale	OUI	OUI		Sans objet



# Etablir des règles applicables à tous





Etablir des règles applicables à tous

---

## Avantages de la libéralisation

- Renforcement de la libre concurrence, qui profite aux consommateurs ainsi qu'à l'économie du pays du fait de:
    - La baisse des tarifs des communications
    - La commercialisation de nouveaux produits améliorés
    - L'élargissement du choix offert au consommateur
    - L'augmentation de la demande de services de télécommunication
    - L'augmentation des investissements
    - L'élargissement de la desserte
-



# Etablir des règles applicables à tous

## Avantages de la libéralisation

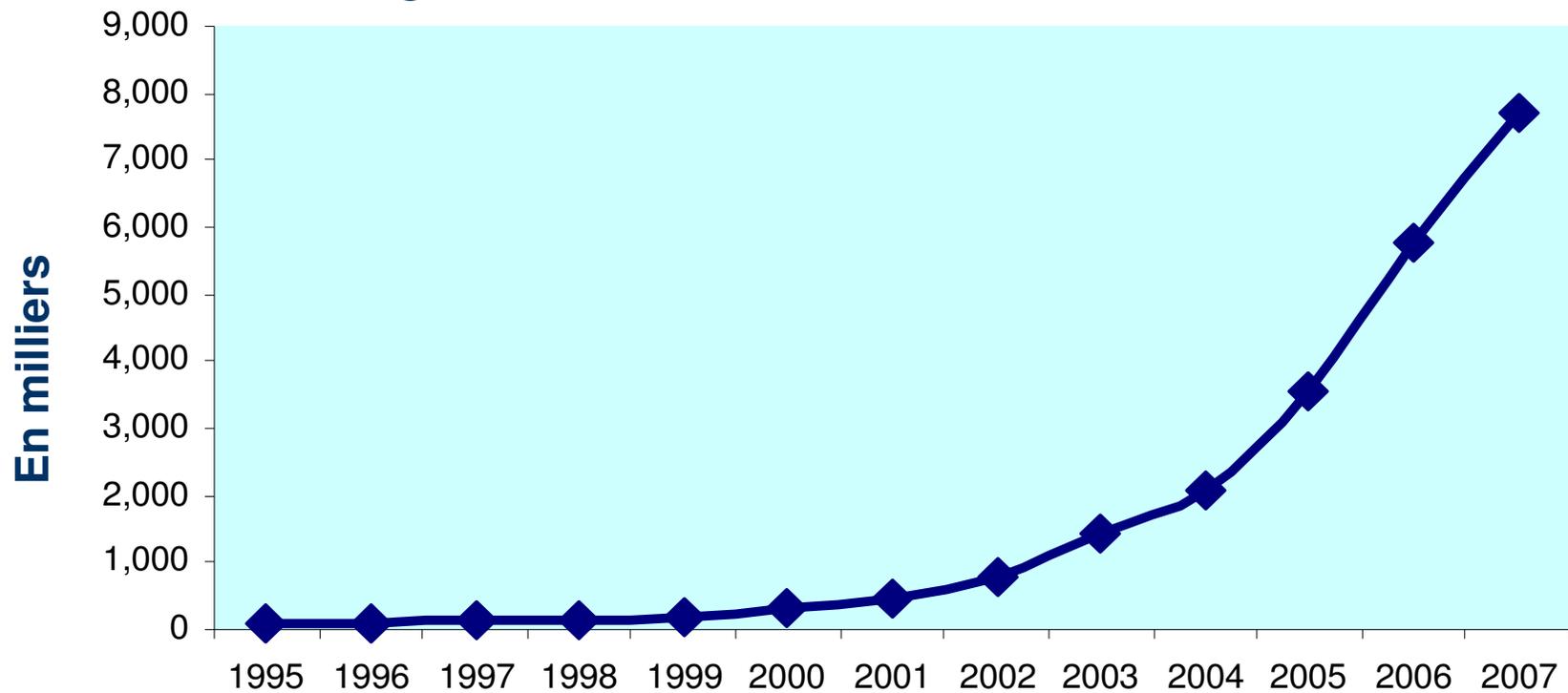
- Services fournis:
  - Téléphonie vocale (fixe et mobile)
  - Services de données et Internet
  - Services de publiphone
  - Services de messages courts
  - Services de messagerie multimédia
  - Vidéo en continu et autres services 3G
  - Les opérateurs modernisent leurs réseaux en vue du passage aux réseaux NGN pour faciliter la fourniture aux consommateurs de nouveaux services plus modernes
  - L'opérateur historique TTCL a lui aussi modernisé son réseau en numérisant son réseau de lignes métalliques grâce à la technologie ADSL qui permet la fourniture de services large bande.
- Types de réseau utilisés:
  - GSM/3G, lignes métalliques, hertzien fixe, CDMA, Wi-Max pour les réseaux d'accès
  - Systèmes de transmission par fibres optiques, à hyperfréquences de Terre et par satellite



# Etablir des règles applicables à tous

## Avantages de la libéralisation

### Augmentation totale du nombre d'abonnés

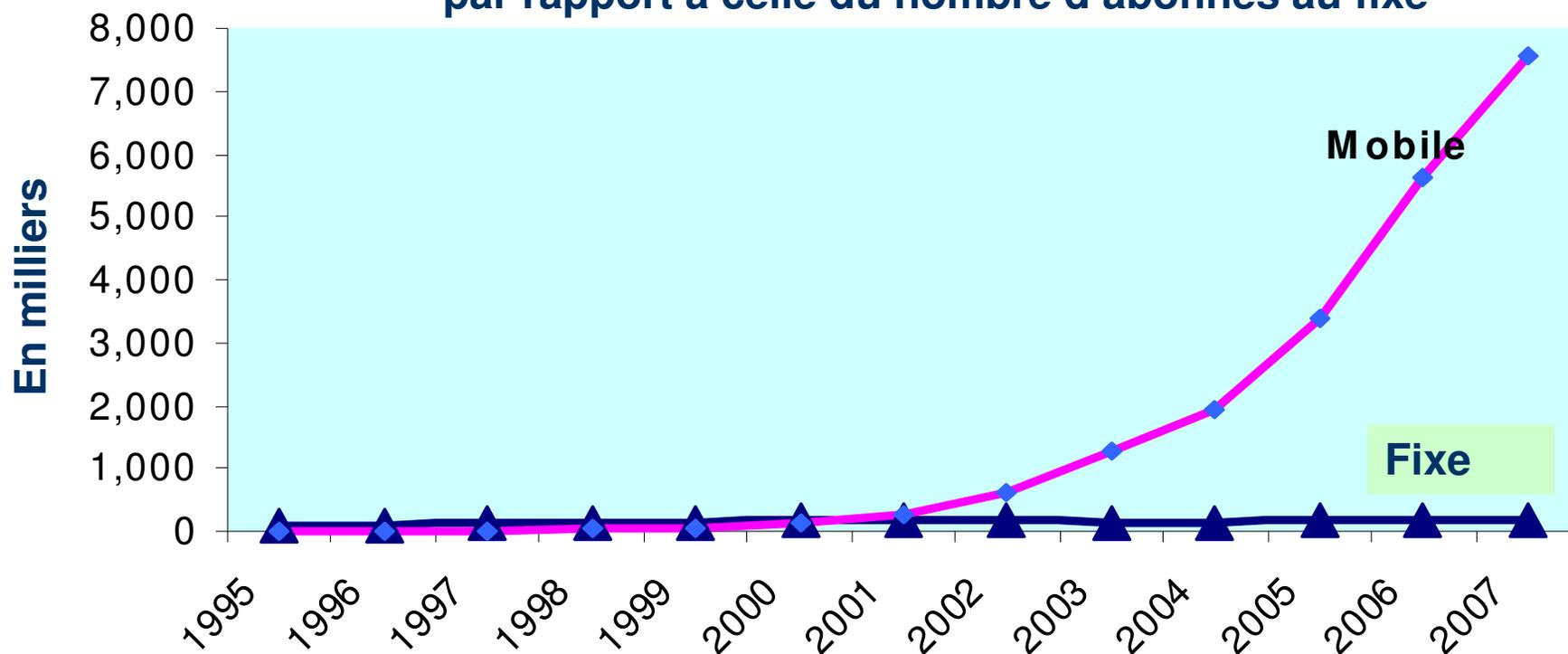




## Etablir des règles applicables à tous

### Avantages de la libéralisation

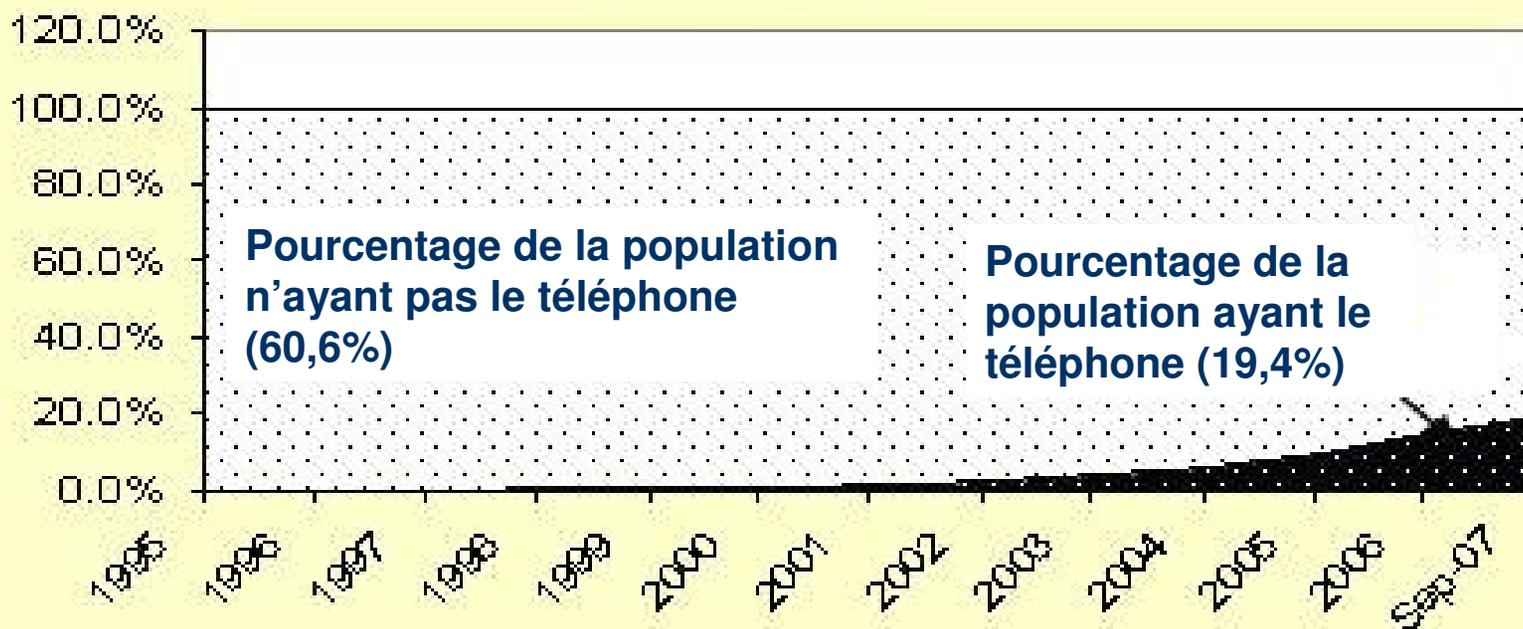
Augmentation du nombre d'abonnés au mobile par rapport à celle du nombre d'abonnés au fixe





## Etablir des règles applicables à tous

**Fig. 2 Nombre de lignes téléphoniques par habitant (télédensité)**





## Etablir des règles applicables à tous

### Tarifs

- Les tarifs ne sont pas réglementés, sauf lorsque le marché ne joue pas son rôle
- Par exemple, les taxes d'interconnexion sont réglementées lorsque les opérateurs ne parviennent pas à s'entendre sur leur montant:
  - Les taxes d'interconnexion sont fondées sur les coûts et sont calculées selon la méthode du coût marginal à long terme (LRIC)
  - Elles ont été récemment établies en décembre 2007 pour les cinq années à venir (du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 31 décembre 2012)
- Les tarifs de détail sont régis par les mécanismes du marché
  - Les tarifs évoluent à la baisse depuis quelque temps



## Etablir des règles applicables à tous

---

### Tarifs d'interconnexion du 1<sup>er</sup> octobre 2004 au 31 décembre 2007, en cents des Etats-Unis

	1 <sup>er</sup> octobre 2004	1 <sup>er</sup> mars 2005	1 <sup>er</sup> janvier 2006	1 <sup>er</sup> janvier 2007
<b>Terminaison sur réseau mobile</b>	10.0	8.9	7.9	6.9
<b>Terminaison sur réseau fixe</b>				
a) simple tandem	3.9	3.8	3.6	3.5
b) double tandem	5.5	5.3	5.0	4.8

---



## Etablir des règles applicables à tous

---

### Calcul des taxes d'interconnexion (N° 2 – 2007), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008

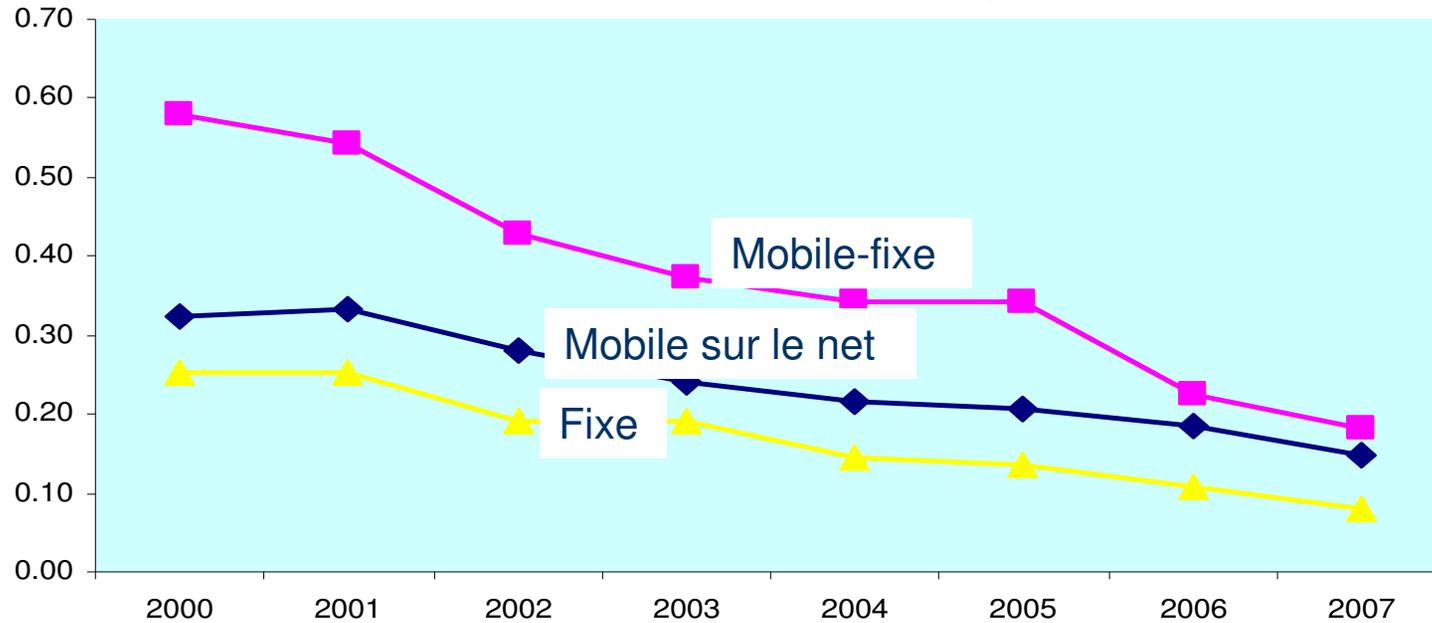
Calendrier	1 <sup>er</sup> janvier 2008	1 <sup>er</sup> janvier 2009	1 <sup>er</sup> janvier 2010	1 <sup>er</sup> janvier 2011	1 <sup>er</sup> janvier 2012
Montant des taxes de terminaison des appels vocaux en cents des Etats-Unis	7,83	7,65	7,49	7,32	7,16

---



# Etablir des règles applicables à tous

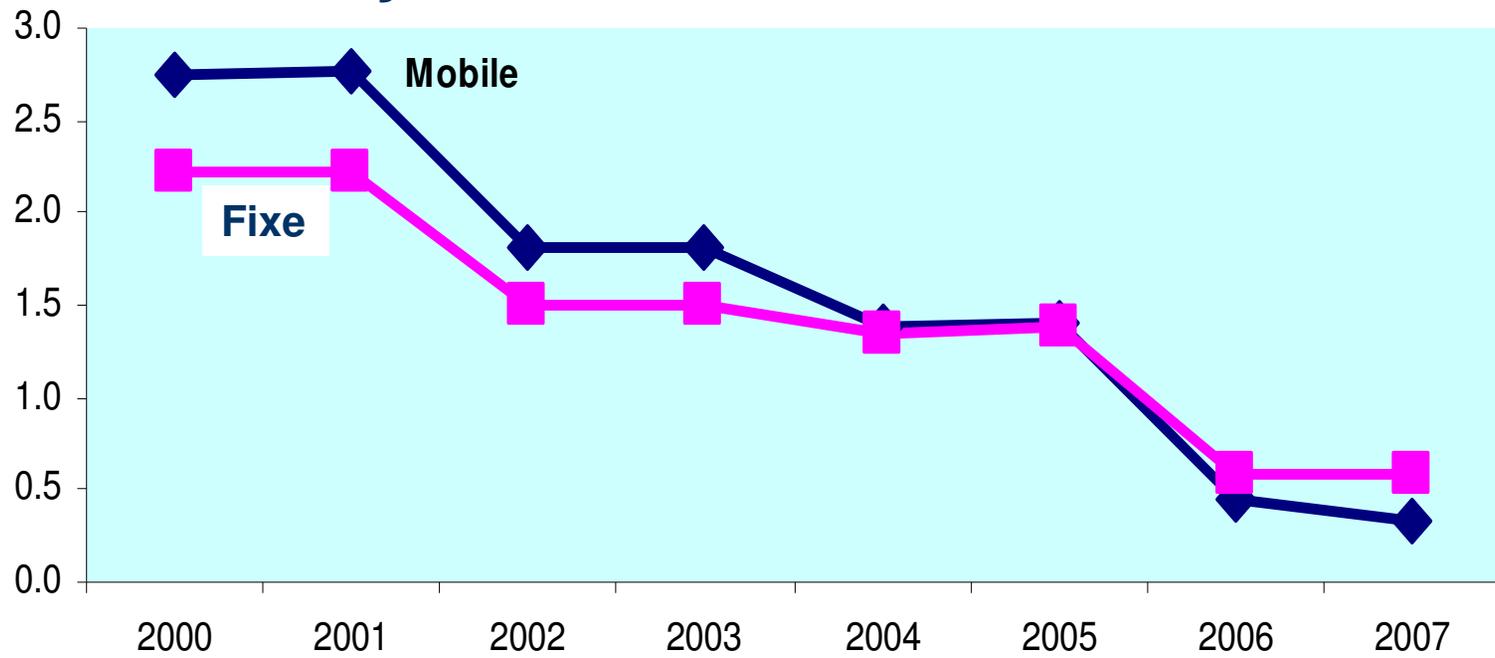
## Tarifs nationaux moyens





## Etablir des règles applicables à tous

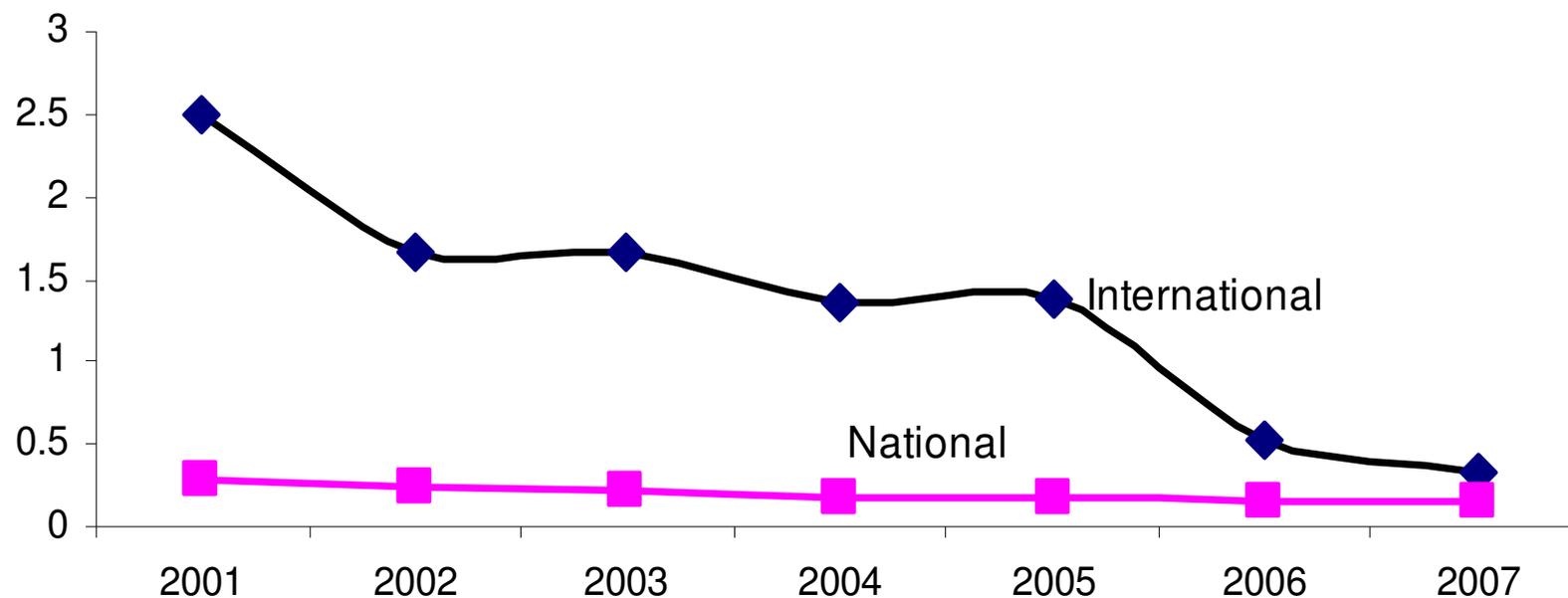
### Moyenne des tarifs internationaux





## Etablir des règles applicables à tous

### Evolution des tarifs téléphoniques





## Etablir des règles applicables à tous

### Tarifs prépayés, par opérateur, au 31 décembre 2007 (en cents des Etats-Unis par minute)

DESTINATIONS	Horaire	Celtel	Tigo	TTCL Fixe	TTCL Mobile	Vodacom	Zantel	BOL	Moyenne
Heures de pointe Heures creuses	Peak	0.19	0.18	0.11	0.18	0.26	0.20	0.05	0.17
	Off Peak	0.19	0.06	0.11	0.15	0.23	0.20	0.05	0.14
Réduction pour heure de nuit	Late Night/Disc ount	0.19	0.06	0.06	0.08	0.05	0.20	0.05	0.10
	Peak	0.25	0.30	0.23	0.23	0.34	0.23	0.15	0.25
Réseau mobile de l'opérateur Autres réseaux mobiles	Off Peak	0.25	0.30	0.20	0.20	0.34	0.23	0.15	0.24
	Peak	0.25	0.30	0.11	0.18	0.34	0.23	0.10	0.22
Réseau national fixe (0-50 km)	Off Peak	0.25	0.30	0.11	0.15	0.34	0.23	0.10	0.21
	Peak	0.31	0.30	0.15	0.18	0.34	0.23	0.15	0.24
Réseau national fixe (51-500 km)	Off Peak	0.31	0.30	0.12	0.15	0.34	0.23	0.15	0.23
	Peak	0.38	0.30	0.15	0.18	0.34	0.23	0.15	0.25
Réseau national fixe (> 500 km)	Off Peak	0.38	0.30	0.12	0.15	0.34	0.23	0.15	0.24
	SMS – Réseau national	0.05	0.04	-	-	0.05	0.04	0.02	0.04
<b>Moyenne</b>		<b>0.27</b>	<b>0.25</b>	<b>0.13</b>	<b>0.17</b>	<b>0.30</b>	<b>0.22</b>	<b>0.11</b>	<b>0.21</b>

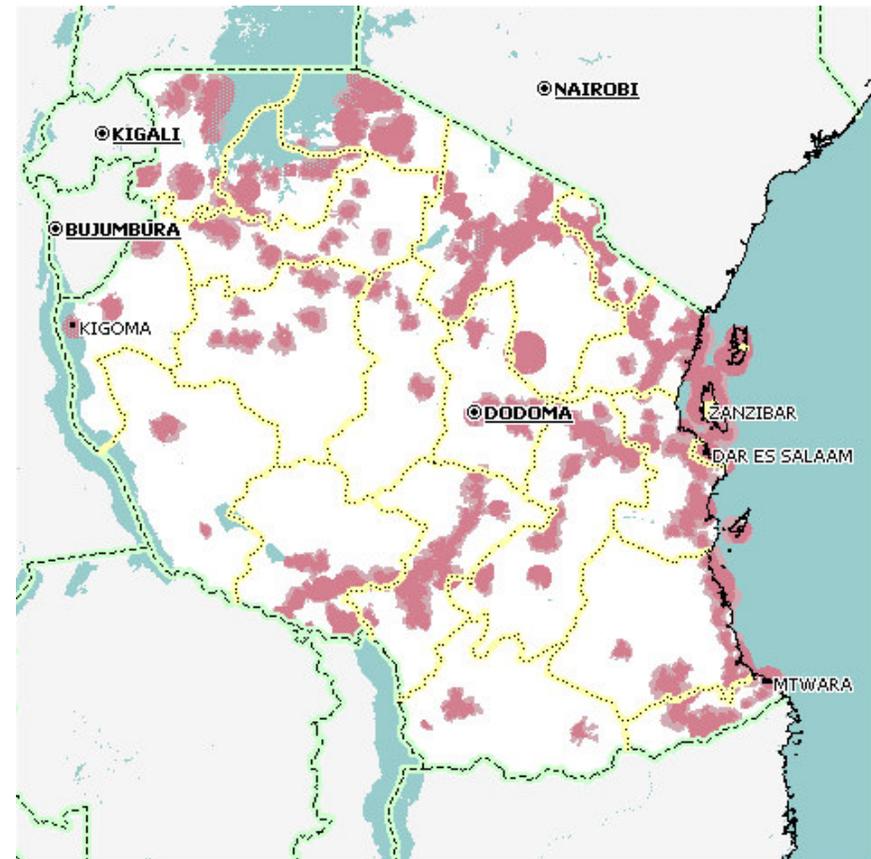
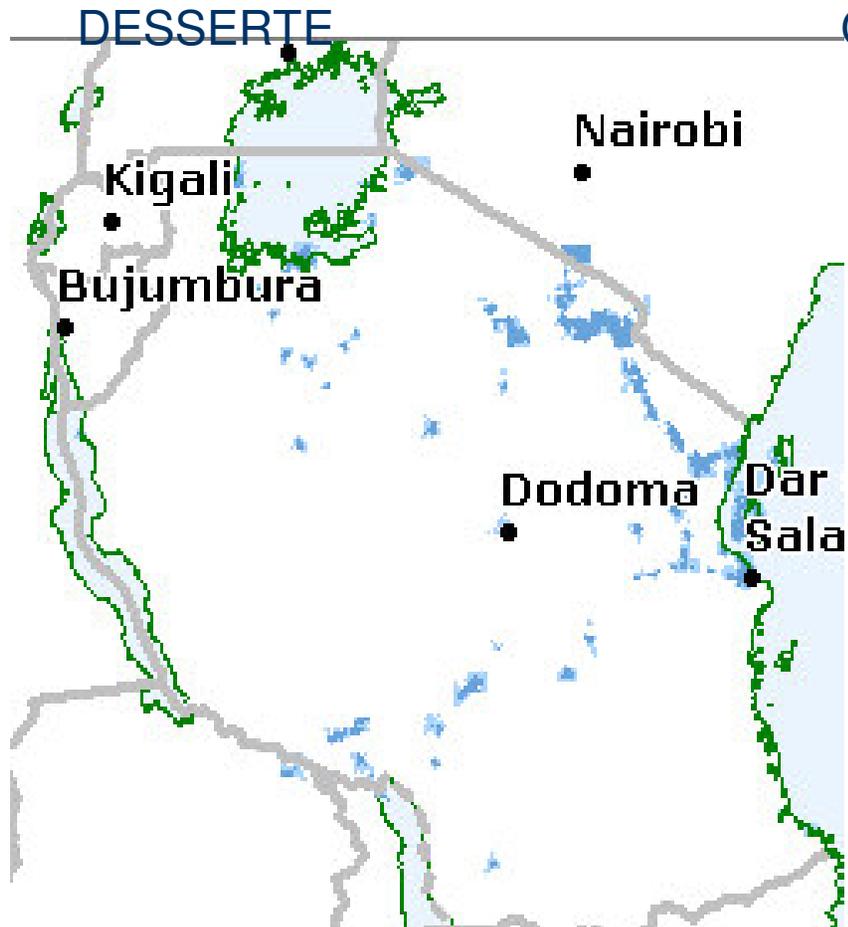


## Etablir des règles applicables à tous

<b>Tarifs internationaux à prépaiement</b>		
<b>NOM DE LA COMPAGNIE</b>	<b>EN TSHS</b>	<b>EN CENTS DES ETATS-UNIS</b>
CELTEL (T) LTD	530.40	0.44
MIC (T) LTD	523.92	0.44
TTCL	398.00	0.33
VODACOM (T) LTD	561.00	0.47
ZANTEL	491.40	0.41
BENSON ON LINE (BOL)	336.00	0.28
<b>MOYENNE</b>	<b>473.45</b>	<b>0.39</b>
<b>TARIFS NATIONAUX</b>	<b>252.00</b>	<b>0.21</b>



# Etablir des règles applicables à tous

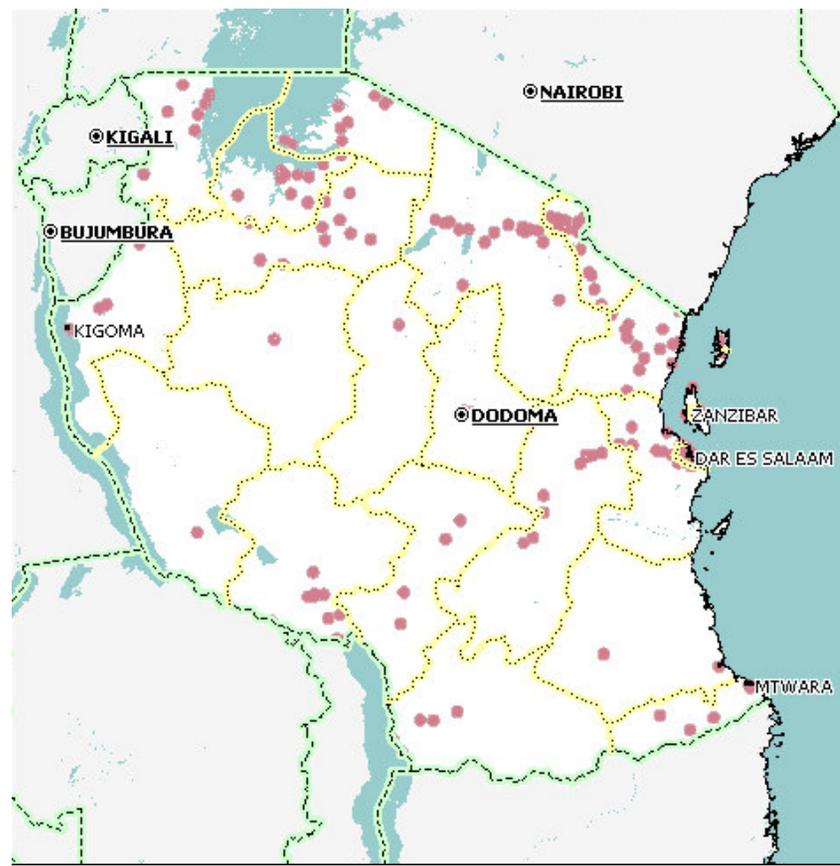




# Etablir des règles applicables à tous

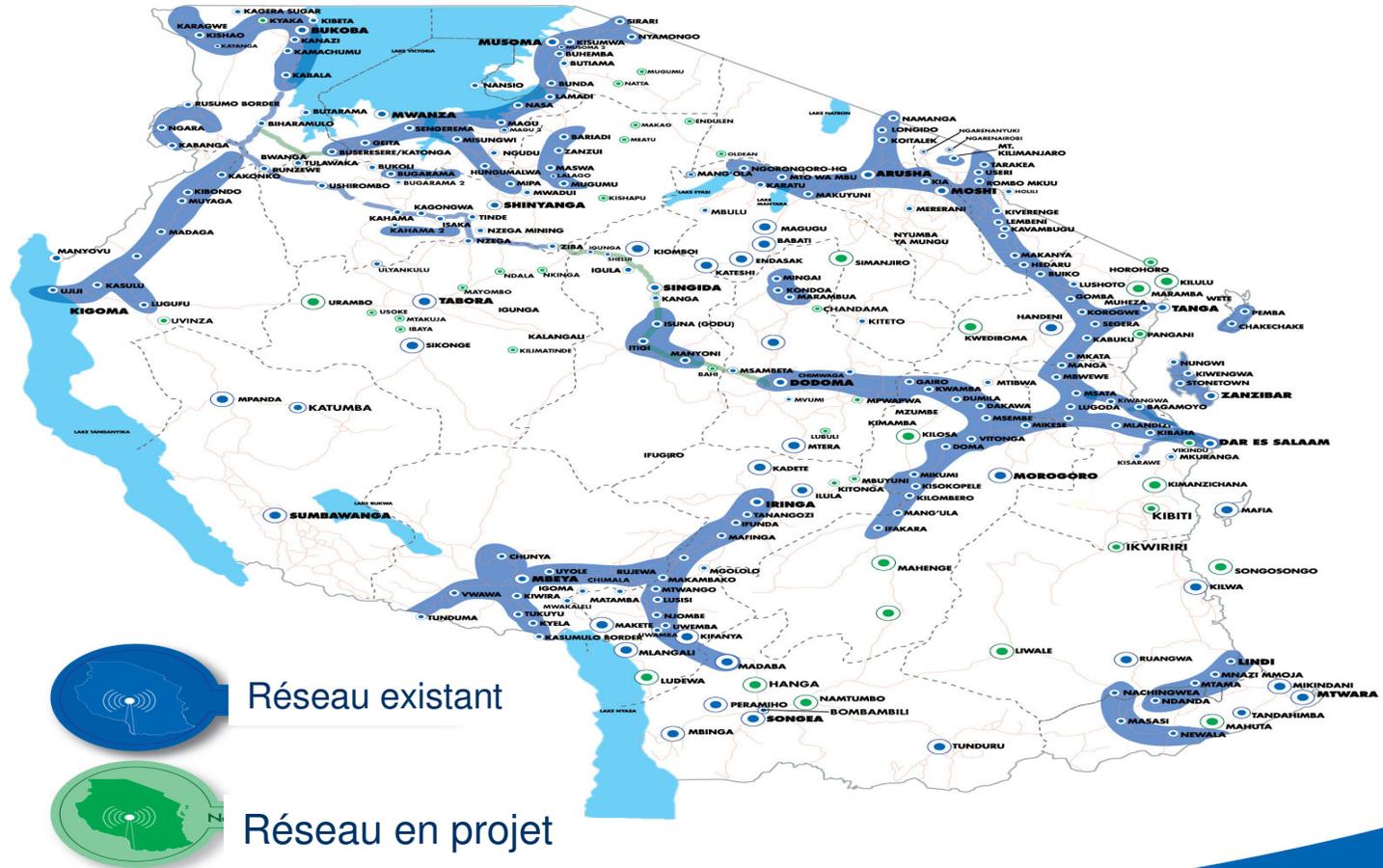
DESSERTTE

MIC (T) LTD





# Nous sommes les spécialistes de la Tanzanie!



\* Pour en savoir plus sur les zones déjà desservies, contactez notre service clientèle





## Etablir des règles applicables à tous

---

### Conclusion:

- Bien mises en oeuvre, la libéralisation et l'ouverture à la concurrence donnent d'excellents résultats.
-



## Etablir des règles applicables à tous

---

Merci de votre attention  
Asante

Lucas Mwalongo & Abdul Hussein

[lmwalongo@tcra.go.tz](mailto:lmwalongo@tcra.go.tz)

[ahussein@tcra.go.tz](mailto:ahussein@tcra.go.tz)

Website: [www.tcra.go.tz](http://www.tcra.go.tz)

---